



Conformément à l'article 957 du Code municipal, voici le budget 2021 adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 à 19h00.

Budget 2021

REVENUS	2021	2020
Taxes	3,503,800\$	3,424,592\$
Paiements tenant lieu de taxes	22,150\$	19,775\$
Autres revenus de sources locales	1,001,500\$	893,961\$
Transferts	445,437\$	484,054\$
Appropriations	1,071,260\$	1,116,357\$
Total des revenus et affectations	6,044,147\$	5,938,739\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	781,279\$	697,902\$
Sécurité publique	656,559\$	630,564\$
Transport	776,109\$	760,624\$
Hygiène du milieu	571,365\$	543,612\$
Santé et bien-être	27,684\$	32,664\$
Aménagement, urb. et dév.	196,186\$	275,622\$
Loisirs et culture	988,817\$	993,781\$
Frais de financement	48,450\$	54,370\$
Total des dépenses	4,046,449\$	3,989,139\$
Autres act. Financ. et invest.	1,997,698\$	1,949,600\$
Grand total	6,044,147\$	5,938,739\$
Rôle d'évaluation foncière	100%	98%
Facteur comparatif	1,00	1,02

RÉGIME D'IMPÔT FONCIER À TAUX VARIÉS

Taux de la taxe foncière générale en fonction des six catégories auxquelles sont rattachées les unités d'évaluation :

Immeubles non résidentiels	1.07\$	1.12\$
Immeubles industriels	1.06\$	1.11\$
Immeubles de six logements ou plus	0.48\$	0.53\$
Immeubles agricoles	0.48\$	0.53\$
Catégorie résiduelle (taux de base)	0.48\$	0.53\$
Catégorie des terrains vagues desservis	0.48\$	0.53\$

Une unité d'évaluation peut faire partie de plus d'une catégorie.

Le 15 décembre 2020

Danielle Lambert B.A.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière